

COMMISSION SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue le mercredi 7 décembre 2011, à 18 h 30,
à la salle des Érables, du siège social, à Saint-Georges

Sont présents :

Madame Nathalie Bélanger	Madame Dany Poulin
Madame Valérie Bélanger	Madame Carole Quirion
Madame Virginie Bouanga	Madame Line Roy
Madame Véronique Giguère	
Madame Catherine Larochelle	Monsieur François Bergeron
Madame Guylaine Nadeau	Monsieur Pascal Lamontagne

Absences motivées :

Madame Mélanie Breton	Madame Jeanne Busque
-----------------------	----------------------

Sont absents :

Madame Sarah Bernard	Madame Marie-Josée Fecteau
Madame Nicole Blackburn	Madame Véronique Fecteau
Madame Nathalie Boily	Madame Karyna St-Pierre
Madame Chantal Cloutier	Madame Céline Vallières
Madame Katheline Cloutier	
Madame France Côté	Monsieur Pierre-Luc Morasse
Madame Diane Dulac	Monsieur Robert Gélinas

1.0 Accueil et mot de bienvenue

Madame Carole Quirion, vice-présidente, souhaite la bienvenue aux membres.

2.0 Lecture de l'ordre du jour

Sur une proposition de madame Carole Quirion, secondée par madame Catherine Larochelle, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3.0 Redéploiement des écoles de Saint-Georges

Monsieur Pascal Lamontagne présente le modèle proposé et retenu par le conseil des commissaires, en s'attardant spécifiquement sur les services aux élèves HDAA. Les membres sont satisfaits des regroupements de services, que ce soit le cheminement particulier au primaire à l'école Notre-Dame-de-la-Trinité (3 groupes sur 4, une classe pour les plus jeunes à l'école Lacroix), le progrès continu et les classes spéciales pour les élèves ayant des troubles du comportement à l'Aquarelle et enfin toutes les classes d'adaptation scolaire (CPC, FPT, FMS, IVSP) à la polyvalente de Saint-Georges. Ainsi, cela favorisera pour les EHDAA une meilleure cohésion et plus d'efficacité dans l'organisation des services à leur donner. Enfin, monsieur Lamontagne précise que les territoires des écoles de quartier ont été refaits et sont disponibles dans le document en projet pour consultation (EG-06). Si des parents membres du comité consultatif EHDAA veulent donner leur avis, ils peuvent le faire par le biais de leur représentant au comité de parents de la CSBE.

4.0 Levée de l'assemblée

Sur une proposition de madame Line Roy, appuyée de monsieur François Bergeron, la séance est levée à 19 h 35.

Le secrétaire,
Pascal Lamontagne

La vice-présidente,
Carole Quirion